



PASSEPORT ORDINAIRE

Dispositions générales:

- 1) Un formulaire de demande dûment rempli, daté et signé (cliquez sur FORMULAIRES sous Accès rapide à). Pour les mineurs, le formulaire de candidature doit être **signé par les deux parents**. Les enfants à partir de 6 ans doivent inscrire eux-mêmes leur nom ou leur signature dans la case correspondante.
- 2) 1 photo (récente, 35x45 mm, non brillante, bouche fermée, fond blanc) *.
- 3) Preuve de paiement/dépôt de la banque (cliquez sur TARIFS sous *Liens Rapides*).

* Cliquez ici pour plus d'informations sur la qualité des photos:

- ✓ https://diplomatie.belgium.be/sites/default/files/downloads/2016_matrice_nl.pdf
- ✓ https://diplomatie.belgium.be/sites/default/files/downloads/2016_matrice_fr.pdf

Procédure:

L'apparence personnelle est nécessaire pour la biométrie et la signature. Seuls les enfants de moins de 6 ans sont dispensés de comparution personnelle. Toutes les demandes se font **uniquement sur rendez-vous**, veuillez réserver via [e-appointment](#).

Votre nouveau passeport sera prêt à être récupéré entre 2 et 3 semaines après la soumission des documents. Vous recevrez un e-mail lorsqu'il sera prêt à être récupéré.

Si vous ne pouvez pas venir chercher votre passeport, vous pouvez envoyer un représentant avec une lettre d'autorisation pour le réclamer en votre nom avec un rendez-vous valide via [e-appointment](#). Ou vous pouvez nous fournir une enveloppe prépayée et correctement adressée. Veuillez demander l'assistance de JRS Express ou de votre centre de messagerie de confiance pour ce service. Nous vous rappelons que l'Ambassade n'est pas responsable des pertes ou dommages qui pourraient survenir lors de la livraison.